

1. Débitrice:
FONDATION LILLI & ANDRES BIRCHER, rue de la
Dent 7, 1342 Le Pont, L'Abbaye
2. Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au
20.10.2009
3. Commissaire: Chaignat Jean-Claude, Breveté Préposé OPF
VD, Case Postale 50, 1055 Froideville
4. Remarques: Date de l'octroi du sursis: 20 avril 2009.
Délai pour la production des créances: 28 mai 2009, sous
peine de se voir exclus des délibérations relatives au concor-
dat (art. 300 LP).
Assemblée des créanciers: elle sera communiquée ultérieu-
rement.
Le commissaire ne donne aucune garantie quelconque
pour le paiement des dettes contractées par la société durant
le sursis concordataire.

Chaignat Jean-Claude
1055 Froideville

(05008344)